

Sumatra: immersion chez les hommes-fleurs de Siberut



Jours:	7
Prix:	725 EUR Vol international non inclus
Confort:	★☆☆☆☆
Difficulté:	★★★★☆
🔪 Aventure, exploration et expédition	
🔪 Minorité ethnique 🔪 Faune et Flore	
🔪 Hors des sentiers battus	

Les peuples **Mentawai** qui vivent dans les îles du même nom à l'ouest de Sumatra sont plus connus sous la dénomination « **Hommes-Fleurs** », car la notion de beauté est essentielle dans leur culture. Celle-ci prête également attention aux esprits de la forêt que les autochtones vénèrent et craignent à la fois. Ils pratiquent la chasse, la pêche et l'élevage pour se nourrir, mais les Hommes-Fleurs sont surtout connus pour leurs tatouages, souvent des pieds à la tête. Ils se décorent en effet la peau afin de préserver leur âme et éviter qu'elle ne se détache du corps. Le tatouage est également un moyen d'identifier chaque individu et de le protéger, telle une armure.

La particularité des Hommes-Fleurs est qu'ils vivent dans une maison collective sur pilotis, dite « **uma** ». Les Mentawai ont longtemps subi une politique gouvernementale d'acculturation et de sédentarisation – sous la dictature de Soeharto, et, depuis que l'île de Siberut a été classée « Réserve de la Biosphère » par l'ONU, quelques Hommes-Fleurs ont décidé de revenir à leur mode de vie traditionnel.

Points forts

- Rencontre avec les derniers chamanes de Siberut
- Chasse et pêche traditionnelle avec une famille Mentawai
- Partage de la vie communautaire dans une "uma"
- Trek dans la jungle de Siberut

Jour 1. Bienvenue à Sumatra



Padang 📍

- Nous sommes accueillis à l'aéroport de **Padang** et partons nous installer à notre hôtel situé en plein centre.
- Reste de la journée libre

🏠 Hébergement

D'Oxville Hotel

Jour 2. Bienvenue à Siberut



Padang 📍

🚢
Siberut 📍

- Réveil matinal et speed-boat à 7h du matin pour rejoindre l'île de **Siberut**. Le bateau transite à Sikabalan vers midi pour la pause déjeuner, et repart vers 13h. Arrivée à Maileppet vers 14h.
- Accueil par votre guide, qui vous emmène vers son village. C'est alors l'occasion des premières rencontres, pendant qu'il effectue les achats et les démarches nécessaires au bon déroulement de votre séjour.

Puis, depuis le village de Rokdok, une pirogue motorisée vous emmène vers la région de Buttui (1h30), où vous débutez votre trek (1h) dans la jungle afin de rejoindre la « uma » (long-house traditionnelle) où vous partagerez la vie des hommes-fleurs. C'est alors le moment de prendre vos marques et repères avec votre famille d'accueil.

 Petit déjeuner	D'Oxville Hotel
 Déjeuner	Inclus
 Dîner	Inclus
 Hébergement	Long house

Jour 3-5. Vie avec les Hommes-Fleurs



Siberut 

- Pendant ces trois jours, vous allez suivre et partager la vie quotidienne des Mentawais. Vous allez notamment observer et participer à la préparation du sagou, leur aliment de base ; vous rechercherez également des vers de Sagou, vous observerez la confection des pagnes traditionnels appelés « kabit », sans oublier la préparation du poison pour leurs flèches empoisonnées. Vous partirez pêcher en rivière avec les femmes du clan, ou encore effectuerez des balades dans la forêt, à la recherche de fruits ou de « uma » voisines.

Les soirées seront en outre des moments privilégiés pour partager avec les chamanes (ou « Sikerei ») du clan et apprendre à mieux connaître la famille. *Nous ne pouvons toutefois garantir l'organisation d'une cérémonie chamanique ou d'une partie de chasse, car ces événements sont rares.*

Vous aurez de toute façon la possibilité d'aller à la rencontre d'une autre famille, qui vit à 1h de marche : Aman Ipai.

 Petit déjeuner	Inclus
 Déjeuner	Inclus
 Dîner	Inclus
 Hébergement	Long house

Jour 6. Retour vers la civilisation



Siberut 



Padang 

- Après un difficile au revoir, vous reprenez, à pied et en pirogue (4h), la direction de Muntai, où le fast-boat pour Padang vous attend. Arrivée à Padang vers 18-19h et transfert vers votre hôtel.

 Petit déjeuner	Inclus
 Déjeuner	Inclus
 Hébergement	D'Oxville Hotel

Jour 7. A très bientôt à Sumatra

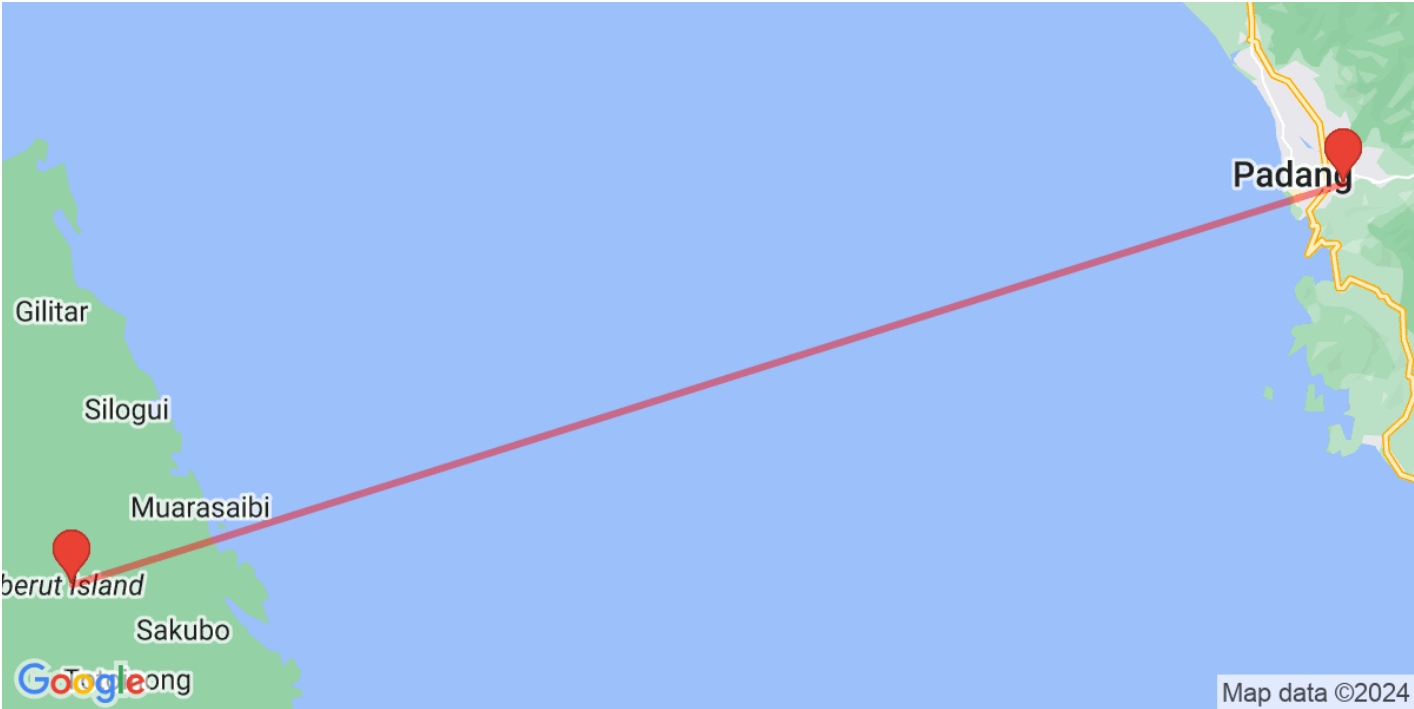


Padang 

- Temps libre jusqu'à l'heure de notre transfert vers l'aéroport de Padang.

 Petit déjeuner	D'Oxville Hotel
--	-----------------

Carte itinéraire



Dates de départ

Début le	Se termine le	Disponible	Statut	Prix
2024/05/20	2024/05/26	8	Disponible	725 EUR
2024/06/24	2024/06/30	8	Disponible	725 EUR
2024/07/15	2024/07/21	8	Disponible	775 EUR
2024/08/12	2024/08/18	8	Disponible	775 EUR
2024/09/09	2024/09/15	8	Disponible	725 EUR
2024/10/07	2024/10/13	8	Disponible	725 EUR

Pour votre voyage en Indonésie vous pouvez vous joindre à un petit groupe de voyageurs, aux dates proposées ci-dessus. Cette formule a l'avantage d'être conviviale et de vous permettre de bénéficier d'un tarif avantageux. Nos groupes sont composés de 3 à 8 participants. Tous nos départs sont confirmés sans supplément au(x) tarif(s) mentionné(s) ci-dessus dès que 3 personnes sont inscrites. Si seulement 2 participants confirment finalement leur participation, nous nous engageons à assurer le départ moyennant un supplément de 150€ par personne.

Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-4	5-8
950 EUR	875 EUR	775 EUR	725 EUR

** TARIS NETS PAR PERSONNE (valides jusqu'au 31 décembre 2024) **

Vous pouvez privatiser ce voyage aux dates de votre choix, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessous.

En haute saison, il est possible que nos guides francophones ne soient pas disponibles. Si vous souhaitez la garantie d'un encadrement par l'un de ceux-ci, nous recommandons une réservation précoce de ce circuit.

Inclus

- Guide local anglophone
- Équipe de porteurs
- Transferts terrestres et maritimes
- Hébergement en B&B à Padang
- Hébergement en pension complète à Siberut
- Repas tels qu'indiqués dans l'itinéraire ci-dessus
- Entrées de sites, permis de treks & donations

Non inclus

- Aérien international et domestique jusqu'à Padang
- Eventuels visas et taxes d'aéroports
- Assurance & assistance voyage
- Repas à Padang
- Boissons, dépenses personnelles & pourboires
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "Inclus"

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.